

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 70 (1999)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

**Au-delà
du 75e anniversaire** 2

**Formation, recyclage et
perfectionnement
professionnels** 3

**La formation continue :
une évidence dans
l'horlogerie** 7

**Reflets de la dernière
assemblée générale :
programme d'activité 1999** 11

**Travail de formation avec
des personnes sans emploi :
un nouveau manuel** 15



par
Pierre-Alain Bassin,
membre de la Direction
de l'ADIJ

Au-delà du 75^{ème} anniversaire

L'ADIJ est née de la volonté de lutter contre la marginalisation géographique et économique, en s'efforçant à doter les sept districts du Jura historique de bonnes voies de communication et à faire sortir cette région morcelée de son isolement. Parallèlement, il s'agissait aussi de poursuivre l'essor économique qui s'était manifesté à la fin du siècle précédent, avec la création de manufactures et de fabriques. En quelques années, nos petites localités avaient passé de l'état de friches à celui de solides villages industriels.

Jusqu'à la naissance du Canton du Jura, l'ADIJ fut l'un des interlocuteurs du Gouvernement bernois. Elle participait à chaque procédure de consultation. Depuis un quart de siècle, elle a perdu ce rôle, avec l'arrivée d'une nouvelle administration dans le Canton du Jura et avec la mise en place de nouvelles institutions dans le Jura bernois. Durant cette même période, le champ d'activité de l'Etat s'est aussi accru. Les différents offices ou services recouvrent aujourd'hui de nombreux volets d'activités qui étaient dévolues aux associations privées ou semi-publiques.

Cela étant, l'ADIJ tient à perpétuer la volonté des «pères fondateurs». Elle

veut toujours défendre les intérêts économiques et sociaux du pays. Elle veut aussi contribuer à une bonne formation du personnel communal. Les cours donnés à l'intention de ces personnes depuis plusieurs années expriment des problématiques nouvelles comme la planification des investissements municipaux, la communication avec les citoyens ou le rôle d'assistant social de plus en plus dévolu aux communes.

Nul ne sait de quoi l'avenir sera fait ! Mais, à la veille de son 75e anniversaire, l'ADIJ va réfléchir à quelques scénarios pour le futur. En se posant des questions sur le devenir de la région. On dit de l'avenir que chacun peut l'esquisser à sa manière, sans risquer d'être contredit avant longtemps. L'objectif des réflexions menées dans la perspective de cet anniversaire consiste à rêver d'une région qui opèrerait pour l'ouverture des esprits et des frontières, la multiplication des petits budgets et des grands projets, le goût de l'innovation et de la tentation.

Les associations ont l'avantage d'avoir une mémoire, qui oriente plus ou moins l'aiguille de la boussole, et d'être actives ici et maintenant, alors que le monde change, lentement mais sûrement. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,
Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
70^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

La formation et le perfectionnement professionnel, qui représentent un enjeu vital pour nos entreprises et les personnes qu'elles emploient, sont devenus des objets de négociation des conventions collectives entre partenaires sociaux. La Commission économique de l'ADIJ s'est engagée dans une réflexion sur ce sujet, qui débouchera sur l'organisation d'une manifestation publique en novembre prochain. On trouvera dans les pages qui suivent deux premières contributions concernant l'industrie horlogère, qui présentent un point de vue syndical (par Jean-Claude Rennwald), basé notamment sur une enquête très intéressante organisée l'année dernière, et une approche de la Convention patronale (par François Matile). (Réd.)